



COMMUNE DE VALENCE-EN-BRIE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 4 février 2016 à 19 H 30.

L'an deux mil seize, le 04 février à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de VALENCE-EN-BRIE dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Serge VAUCOULEUR, Maire.

Etaient présents : Mesdames Timmy CHEDRI, Chantal JACQUES, Patricia REDON-JUMEAU, Corinne PASSERARD, Elodie GARCIA, Messieurs Bastoi AMANI, José VIEIRA, Éric MOAL, Eric LUZU, Pierre RACINE, Gilles BRUNEAU, Marc TOUSSAINT, Stéphane LENOIR.

Absents Excusés Représentés : M. Daniel JACQUET a donné pouvoir à M. Serge VAUCOULEUR,

Madame Timmy CHEDRI a été nommé secrétaire de séance.

1- Approbation du compte rendu de la précédente séance :

Le compte rendu de la séance du 29 décembre 2015 n'a pas été adopté. L'approbation est reporté au prochain conseil.

2- Rétrocession du lotissement des flamboyants dans le domaine communal

Lors d'une précédente réunion, la commune avait accepté la demande de rétrocession du lotissement des flamboyants dans le domaine communal. Suite à l'avis favorable émis par le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique qui a eu lieu du 2 au 17 décembre 2015, la commune de Valence en brie valide la rétrocession définitive de ce lotissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'intégrer dans le domaine public :

- la voirie du lotissement - parcelle ZC 168 pour 1310m²
- les espaces verts - parcelle 169 pour 132m²
- les trottoirs - parcelle 170 pour 182m²
- et les réseaux assainissement, eau, électricité et gaz.

3- Questions diverses :

Monsieur Toussaint demande ou en est la vente de l'étape.
Monsieur demande à ce que la haie rue Max Lafon soit taillée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures.